



—
RÉGION
BOURGOGNE
—
FRANCHE
—
COMTÉ



Modalités de sélection Route 2020

Post-confinement

*Cadets/Juniors/Espoirs/Elites
Femmes et Hommes*

Principes

1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection en concertation avec les membres de l'Equipe Technique Régionale en charge de la Route.
2. Les athlètes ayant satisfaits aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté (BFC).
3. Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe BFC. Il sera pris en compte les capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, les qualités spécifiques du sportif, l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable ainsi que son implication dans les stages de préparation.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(es). Ce(s) dernier(es) peut (vent) être désigné(es) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionné(e)s tout(e) sportif(ve) qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il (elle) est retenu(e), notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre indication médicale prononcée par le médecin fédéral régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionné(e)s est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.
9. La participation aux épreuves officielles sous le maillot de la sélection régionale est subordonnée à l'adhésion aux valeurs du comité régional Bourgogne Franche-Comté retranscrites dans le règlement intérieur des sélections qui doit être signé

CADETS

Les actions auprès des cadets sont limitées, puisque la priorité est donnée aux Comités Départementaux pour le suivi et l'accompagnement de cette catégorie, notamment à travers la coupe de France cadets des départements et le Challenge de l'Est. Il s'agit surtout de les accompagner vers le Championnat de France.

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Au regard des données du 1er niveau de détection, 16 cadets seront convoqués sur deux fois une journée de détection et d'évaluation des aptitudes. **Samedi 4 et dimanche 5 juillet 2020.**

Ce stage permettra d'évaluer les cadets et d'établir les profils de puissance et leurs aptitudes mentales.

■ **La préparation des Championnats – Gray – 17 octobre 2020**

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation. **Les objectifs de ce stage seront de reconnaître le parcours, définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

La participation à ce stage **est obligatoire** pour pouvoir participer au championnat de France route.

■ **Le Championnat de France Cadet en ligne – Gray – 24 octobre 2020**

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue **de la 2^{ème} manche du challenge de l'Est qui aura lieu le 4 octobre à Mazelet** et prendra prioritairement en compte les épreuves interrégionales (30 août à Vadans (Jura) et le 4 octobre à Mazelet (Vosges)) : comportement en course et résultats sur ces épreuves : Top 5 (Un Top 5 ne garantissant pas une sélection définitive)

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable. Le comportement lors du stage régional de détection sera essentiel.

La sélection validée à l'issue du championnat régional qui aura lieu à Vadans (10 octobre) Elle pourrait éventuellement s'appuyer sur d'autres épreuves de renommée nationale (Trophée Madiot, Tour du Cantal...) uniquement si les performances sur ces épreuves sont significatives.

CADETTES

Détection :

Un stage de détection et d'évaluation des aptitudes aura lieu à Besançon du **14 au 16 juillet 2020**.

Ce stage permettra de donner les clés et l'envie aux jeunes cadettes de s'inscrire dans une démarche de pratique vers le haut niveau, de sensibiliser les entraîneurs au parcours de formation (techniques, physiques et mental) de ces jeunes cyclistes et d'évaluer leur potentiel.

Critères de sélections pour le Championnat de France (30 juillet 2020, Gray) :

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat interrégional et prendra prioritairement en compte le championnat interregional disputé à **Vadans (39) le 30/08**.

Ensuite, l'ensemble des courses régionales seront observées pour finaliser la sélection. Une attention particulière sera portée sur la manche du challenge de l'Est de **Mazelet (88) le 4 octobre** qui permettra de finaliser la sélection.

Le stage de préparation au Championnat de France de l'Avenir se déroulera le 17 octobre et la présence des sélectionnées à ce stage est obligatoire. Les objectifs de ce stage seront de reconnaître le parcours, définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe. Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

La sélection pour le championnat de France sera validée le 5 octobre 2020.

JUNIORS/ESPOIRS Dames

Projet :

Le Comité Régional composera une sélection sur les épreuves suivantes :

- Le championnat de France de l'avenir sur l'épreuve de Contre la Montre et l'épreuve en ligne.

Critères de sélections :

- Pour le **Championnat de France Juniors (25 octobre 2020 : Gray)** : les résultats et le **comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 Juniors), classement général de la coupe de France (top 30) ainsi que le championnat inter-régional. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part le **comportement collectif** lors des manches de Coupe de France sera pris en compte.
- Pour le **Championnat de France Juniors de CLM** : Top 15 du dernier championnat de France de la spécialité et prise en compte de la performance sur le CLM du championnat régional (18/10)
- **Pour le Championnat de France Espoir en ligne** : les résultats et le **comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 au classement général), ainsi que les résultats sur les épreuves UCI féminines. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part **les capacités d'intégration à un collectif** seront étudiées.
- Pour le **Championnat de France Espoir de CLM** : Top 20 du dernier championnat de France de la spécialité et prise en compte de la performance sur le CLM du championnat interregional.

La sélection aux Championnats de France de l'Avenir route sera validée à l'issue de la Mirabelle Classic féminines (11 octobre)

La sélection aux Championnats de France de l'Avenir CLM sera validée à l'issue du championnat régional CLM à Nommay (18/10)

Élites femmes

Les Championnat de France Elite en ligne et CLM – Grand-Champ – 21-23 aout 2020

Le comité de Bourgogne Franche Comté de Cyclisme ne présentera pas d'Equipe BFC lors des Championnats de France de Cyclisme Elite. Toutefois, dans la limite des quotas attribués, le Comité de BFC de Cyclisme engagera, dans le respect des conditions réglementaires de participation (port du maillot), les coureurs souhaitant participer à cette épreuve. La participation sera à la charge des structures ou des individus ayant déclarés leur souhait de participer et validés leur inscription.

JUNIORS.

Critères de sélections Championnat de France (22-25 octobre, Gray) :

- **Pour le Championnat de France course en ligne (25 octobre) :** les résultats et le **comportement** sur l'ensemble des épreuves du calendrier régional (Top 15 en 1-2-3-J, Top 3 en 2-3-J et Victoires en 3-J). Les épreuves fédérales juniors et UCI rentrent éventuellement dans les critères si les performances sur ces épreuves sont significatives (Top 5 en fédérale juniors et Top 10 UCI U19).

Le Championnat Régional (10/10 à Vadans) sera un déterminant essentiel pour finaliser la sélection. Profil rouleur/sprinteur

- **Pour le Championnat de France contre la montre (22 octobre, Gray) :** les résultats obtenus sur les CLM disputés cette saison et 2019
Participation obligatoire au championnat régional CLM qui a lieu le 18 octobre à Nommay pour les coureurs sélectionnés.

Sélection validée le 11 octobre.

■ La préparation des Championnats – Gray – 17 octobre 2020

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation qui se tiendra à Gray le 17 octobre. **Les objectifs de ce stage seront de reconnaître le parcours, de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

ESPOIRS

Projet :

Les objectifs des compétitions proposées sont d'apporter une plus-value au calendrier des coureurs espoirs. Le travail doit donc être réalisé en complémentarité du travail des clubs de DN et en concertation avec les directeurs sportifs et entraîneurs des athlètes. Le comité propose des courses permettant aux athlètes d'élargir leur répertoire de compétences techniques.

Critères de sélections :

Tour de l'avenir : 13 au 19 août 2020

- Journée de sélections/reconnaissance de l'étape Champagnole-Septmoncel (17/07) permettra de réaliser une pré-sélection. Des entretiens individuels et une observation du comportement en course à l'occasion du Prix du cru Fleurie (1/08) permettra de finaliser la sélection.

Critères de sélections Championnat de France (22-23 octobre 2020, Gray) :

- Pour le Championnat de France Espoirs course en ligne : une présélection sera effectuée à l'issue du Championnat Régional qui se déroule le 16 août. Puis l'ensemble des course

Elites seront ensuite observées jusqu'au **5 octobre, date à laquelle la sélection sera annoncée**. Profil rouleur/sprinteur sera favorisé

- Pour le Championnat de France Espoirs contre la montre :
 - Aucun quota n'étant attribué, le comité régional inscrira les coureurs intéressés par cette épreuve sur demande du club. Trois conditions à respecter : la demande devra se faire auprès du CTS jusqu'au 5 octobre en justifiant d'une préparation spécifique, la prise en charge des frais n'incombera pas au comité régional et la participation au championnat régional CLM se déroulant le 18 octobre est obligatoire.

Élites hommes

Les Championnat de France Elite en ligne et CLM – Grand-Champ – 21-23 août 2020

Le comité de Bourgogne Franche Comté de Cyclisme ne présentera pas d'Equipe BFC lors des Championnats de France de Cyclisme Elite. Toutefois, dans la limite des quotas attribués, le Comité de BFC de Cyclisme engagera, dans le respect des conditions réglementaires de participation (port du maillot), les coureurs souhaitant participer à cette épreuve. La participation sera à la charge des structures ou des individus ayant déclarés leur souhait de participer et validés leur inscription.